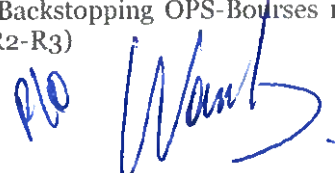


Le personnel de santé formé a été sélectionné sur âge (max 45 ans) et par équilibre de sexe, pourra mettre en application encore longtemps leur compétences renforcées au services des populations (soins de santé de base, oxy-pulsomètre, ani-retroviraux, droits sexuels et reproductifs)

## 1.4 Conclusions

1. Des partenariats ont été construits entre des institutions guinéennes (PAC, CNFRSR) et des institutions belges (APEC/PAI, IMT, UNIV) à travers des formations et/ou des études. Ceux-ci permettent de créer un cadre pérenne d'échanges et de collaboration. L'expérience de tels partenariats telle que menée ces derniers mois est positivement évaluée par les différents acteurs et considérée comme apportant une valeur ajoutée additionnelle de la coopération belge au enjeux-clé de développement de la Guinée.
2. L'expertise stratégique de l'Assistance Technique demandée par le gouvernement guinéen en appui du Secrétariat Permanent de la Coordination et Concertation entre le gouvernement et les bailleurs de fonds, a parfaitement répondu à la demande du gouvernement. Par ailleurs, cet ATI a facilité la Belgique d'influencer et d'informer l'UEDEL et le SNU dans le dialogue politique qu'ils mènent comme chefs de fils des PTF dans le dialogue avec le gouvernement. Cet ATI restera très pertinente et stratégique en vue notamment du PNDES à la recherche de financements pour sa mise en œuvre.
3. Pour l'avenir il s'avère utile de maintenir ce type d'instrument « Expertises-Etudes et formations », à la fois ciblées mais à la demande. Sans se substituer aux apports des autres interventions du programme bilatéral, cette Intervention offre l'avantage de pouvoir, de manière flexible et assez souple, apporter des accompagnements spécifiques complémentaires, sur des domaines stratégiques et économique clés.

Fonctionnaire exécution nationale <sup>2</sup>	Fonctionnaire exécution ENABEL <sup>3</sup>
N/A	Evert WAUTERS, RRA  Felicien NSHIMIYIMANA, (Backstopping OPS-Bourses rapportage R2-R3) 

<sup>2</sup> Nom et signature

<sup>3</sup> Nom et signature